



Règlement particulier

LES MOUSQUETAIRES FÊTENT HALLOWEEN EN ETANT ECOREPONSABLES

1 & 2 novembre 2025 – Gymnase des Beauregards

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBAD).

ARTICLE 1 : GENERALITES

- 1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro (en cours) et sous le nom « Les Mousquetaires fêtent Halloween en étant écoresponsables ». Il se déroule les 1 et 2 novembre 2025 au gymnase des BEAUREGARDS Chemin de la Croix de Bois - 95220 Herblay sur 12 terrains
- 1.2 Le GEO de la compétition est Lauriane Duval
- 1.3 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBAD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.
- 1.4 Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et doit être en possession de sa licence compétition.
- 1.5 Les Juges-Arbitre (JA) de la compétition sont **Régis NEDELEC et Denis MIAS**. Leurs décisions sont sans appel. Les Juges-Arbitre sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2.
- 1.6 Les règles sanitaires susceptibles de modifier les modalités d'accueil et de nombre de personnes présentes dans le gymnase seront adaptées en fonction des recommandations en vigueur émanant du gouvernement et de la FFBAD.
- 1.7 Les mineurs sont sous la responsabilité du représentant légal qui devra se faire connaître à la table de marque.

ARTICLE 2 : SERIES ET TABLEAUX

- 2.1 Le tournoi est un tournoi national qui s'adresse à tous les joueurs des catégories « minime », « cadet », « junior », « senior » et « vétéran ».
- 2.2 Les séries sont proposées aux classements NC à R4. La constitution des tableaux pour ce tournoi se fera par séries en fonction du CPPH.
- 2.3 Il y aura dans la mesure du possible 4 à 5 séries par tableau en fonction du nombre d'inscrits dans les tableaux.
- 2.4 Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules avec dans la mesure du possible deux sortants par poule pour tous les tableaux. Les phases de poules seront suivies d'une phase en élimination directe.
- 2.5 En cas de faible ou forte affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner ou d'ajouter des tableaux ou de modifier le format (poule unique).
- 2.6 Les tableaux ne seront ouverts, qu'avec un minimum 3 paires ou 3 joueurs inscrits.
- 2.7 Le simple se jouera en intégralité le samedi.
- 2.8 Les doubles se joueront en intégralité le dimanche.
- 2.9 Le DX pourra se jouer sur les 2 jours. La combinaison Simple et Mixte ne sera donc pas possible.
- 2.10 La combinaison Simple inter-genre et SH/SD ne sera pas possible.
- 2.11 La combinaison Double inter-genre et DH/DD ne sera pas possible.

ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

- 3.1 La date limite d'inscription est fixée au 1er octobre 2025, pour la répartition des tableaux.
- 3.2 La date du tirage au sort est fixée au 18 octobre 2025. Le CPPH sera pris en compte pour le calcul des points et la détermination des têtes de séries.
- 3.3 **Contact : tournomousquetaire@lherblaisienne.fr**
- 3.4 Les inscriptions seront traitées selon le mode standard.
- 3.5 Les inscriptions se feront exclusivement sur le site <https://www.badnet.org> ou via l'application Ebad.
- 3.6 Toutes les inscriptions doivent être réglées au plus tard à la date limite d'inscription afin que les inscriptions soient prises en compte.
- 3.7 Le paiement s'effectue exclusivement sur BADNET.
- 3.8 Les frais d'inscription s'élèvent à 17 € pour 1 tableau, 22€ pour 2 tableaux.
- 3.9 **En double, les paires seront inscrites avec le classement du joueur le mieux classé, pas plus de 2 classements d'écart entre 2 joueurs (R5 D7 ok ; R5 D8 non) et dont le classement ne peut être de plus de 1000 points supérieur au joueur ayant, le plus petit classement de la série.**
- 3.10 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 8h00 à 23h00 et le dimanche de 08h00 à 19h00.

ARTICLE 4 : FORFAITS

- 4.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.
- 4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais.
- 4.3 Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;

- 4.4 Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli, ainsi qu'au club pour être remboursé.
- 4.5 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

ARTICLE 5 : DEROULEMENT

- 5.1 Les convocations sont envoyées par courriel à l'adresse de contact BADNET des joueurs. Elles sont disponibles également en consultation sur BADNET. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.
- 5.2 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait par les JA dans l'ensemble du tableau.
- 5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation aux JA, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match et pour le reste du tableau.
- 5.4 Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au JA qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.
- 5.5 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi est le volant CBX red.
- 5.6 Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
- 5.7 Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de 5 minutes entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
- 5.8 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coachs, les officiels et les membres du comité d'organisation.
- 5.9 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 5.10 La participation au tournoi requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.
- 5.11 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports.
- 5.12 Toutes les récompenses seront remises au fur et à mesure en fonction de l'avancée du tournoi.